

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS R30 SOUS CHARPENTE MÉTALLIQUE KNAUF 1KHD18

Fiche Technique Système

2022-11

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS, R30 SOUS CHARPENTE METALLIQUE KNAUF, 1KHD18

D131.fr_PKM-CHARPENTE-MÉTALLIQUE_R30.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_1KHD18

Description du système

Plafond Knauf avec montants autoportants sous Charpente métallique constitué par assemblage d'une plaque de plâtre KNAUF KHD18 vissée sur une ossature métallique Knauf.

Le système est composé de :

- Plaques KNAUF KHD18.
- Montants autoportants.
- Rail.
- Vis TTPC 35mm.
- Laine de verre.
- Laine de verre soufflée.

Documents de référence

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Justificatif de résistance au feu :

- EFR-15-001540A Ext. 16/1 Ext. 17/2

Domaine d'emploi

Les plafonds KNAUF METAL avec montants autoportants sous charpente métallique sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de première, deuxième, troisième et quatrième famille sous combles privés.
- Les bâtiments d'habitation de première et deuxième famille sous combles communicants.
- Les ERP de catégorie 1,2,3, 4 et 5 hors locaux à risques moyens et importants.

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS, R30 SOUS CHARPENTE METALLIQUE, KNAUF KHD18



D131.fr_PKM-CHARPENTE-MÉTALLIQUE_R30.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_1KHD18

Caractéristiques techniques

Éléments constitutifs du système	
Parements	KHD18
Nombre de peau	1
Ossature	Montants autoportants

Résistance au feu	
Type de support	Charpente métallique
Classement de résistance au feu	R 30
Isolation	Avec
Type d'isolant	Laine de verre
Épaisseur isolant [mm]	100 à 400
Lame d'air mini [mm]	350

Dimensionnement					
Ossature	Rail	Montants autoportants avec plafond acoustique (max 10kg/m ²)	Montants autoportants sans plafond acoustique	Montants autoportants avec plafond acoustique (max 10kg/m ²)	Montants autoportants sans plafond acoustique
Entraxe maximale (E1) [m]	-	0.4	0.4	0.6	0.6
Portée montants doubles M48/35 (P1) [m]	R48	2.3	2.5	2.1	2.25
Portée montants doubles M48/50 (P1) [m]	R48	2.45	2.65	2.25	2.4
Portée montants doubles M62/35 (P1) [m]	R62	2.65	2.85	2.4	2.6
Portée montants doubles M70/35 (P1) [m]	R70	2.85	3.05	2.55	2.75
Portée montants doubles M90/35 (P1) [m]	R90	3.35	3.55	3	3.2
Portée montants doubles M100/35 (P1) [m]	R100	3.55	3.8	3.2	3.4
Portée montants doubles M125/50 (P1) [m]	R125/40	4.35	4.6	3.9	4.2
Portée montants doubles M150/50 (P1) [m]	R150/40	4.65	4.95	4.2	4.5
Plaque	1^{ère} peau				
Entraxe vissage sur montants autoporteurs [mm]	150				

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

PLAFOND KNAUF METAL AVEC MONTANTS AUTOPORTANTS, R30 SOUS CHARPENTE METALLIQUE, KNAUF KHD18

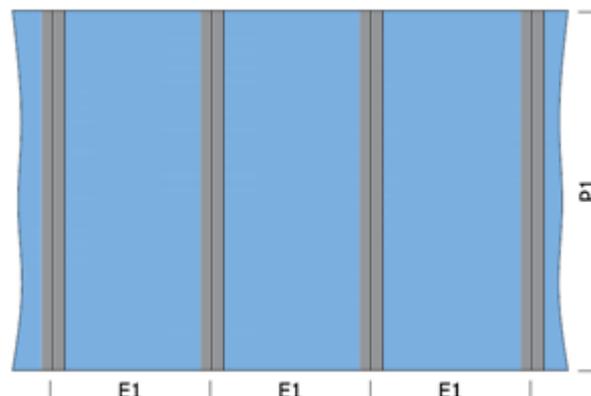


D131.fr_PKM-CHARPENTE-MÉTALLIQUE_R30.fr_MONTANTS-AUTOPORTANTS_1KHD18

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Consulter le PV de résistance au feu
Performance acoustique :	Non
Autre :	Non



Lames d'air : cas avec isolant.



Knauf
 Zone d'Activités – Rue Principale
 68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
 Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.